Quaker State® remercie une automobiliste avec un bonus en argent

-- Une Albertaine de Killam reçoit 3000 $ pour avoir atteint les 400 000 kilomètres

HOUSTON, 20 décembre 2013 /PRNewswire/ -- Quaker State®, l'une des marques d'huile à moteur les plus innovantes de l'industrie, a annoncé aujourd'hui la toute dernière récipiendaire du Programme de remise en argent de Quaker State. Terry Link, de Killam (Alberta), a parcouru plus de 400 000 kilomètres au volant de sa GMC Yukon XL 2003 et a toujours choisi Quaker State à tous les changements d'huile aux intervalles recommandés par le fabricant.

« Il est très important pour moi de protéger mes investissements, surtout lorsqu'il s'agit de mon véhicule. C'est pourquoi je me suis inscrite au programme de remise en argent, raconte Terry après avoir été récompensée par le programme. Je prends bien note de tous mes changements d'huile et j'utilise les produits Quaker State que le moteur de mon véhicule roule sans tracas pendant de longues années… Et voilà que Quaker State me récompense avec de l'argent! ».

Lancé en juin 2011, le Programme de remise en argent de Quaker State vise à récompenser les clients fidèles par l'entremise du programme U.S. Kelley Blue Book Trade-In Value en leur versant jusqu'à 3000 $CAD. Pour être admissible, un automobiliste doit avoir utilisé l'huile à moteur Quaker State et parcouru 400 000 kilomètres avec leur véhicule.

Depuis de nombreuses années, Terry Link fait appel au même garage pour l'entretien de son véhicule. Elle a acheté son véhicule neuf et prend le volant chaque jour depuis dix ans, et a ainsi fait monter le compteur au-delà de 400 000 kilomètres.

« Pour Quaker State, la durée de vie des véhicules est importante, mais nous estimons encore davantage la clientèle qui nous a toujours été fidèle, explique Chris Hayek, le responsable international de la marque Quaker Brand. La marque a créé son programme de remise en argent pour exprimer notre reconnaissance à nos clients qui ne cessent de choisir nos produits, un changement d'huile après l'autre. »

La participation au programme de remise en argent de Quaker State est proposée aux bénéficiaires admissibles de la garantie limitée des produits lubrifiants Quaker State utilisant des huiles pour moteurs spécialisés, et dont le véhicule n'a pas atteint les 160 000 kilomètres. Le programme n'est pas destiné aux automobilistes utilisant de l'huile à moteur conventionnelle Quaker State à 160 000 kilomètres ou plus, sauf lorsqu'ils se sont déjà inscrits au programme de garantie limitée des lubrifiants Quaker State avant le 1er juin 2011.

La garantie limitée des lubrifiants Quaker State protège 15 pièces de moteur contre les défaillances liées au lubrifiant, jusqu'à 10 ans ou 400 000 kilomètres, selon la première occurrence. La garantie limitée des lubrifiants Quaker State est gratuite pour les clients admissibles utilisant les huiles à moteur Quaker State. Pour être admissible, le véhicule doit avoir été construit dans les 72 derniers mois et avoir parcouru moins de 125 000 kilomètres à la date d'inscription.

Bluewave Energy est un distributeur Shell fournissant les huiles à moteur Quaker State à un grand nombre de prestataires de changements d'huile partout au Canada comme celui utilisé par Terry Link.

Pour en savoir plus sur le programme de garantie limitée des lubrifiants Quaker State, le programme de remise en argent et la gamme de produits Quaker State, visiter www.quakerstate.com.

À propos de Quaker State®

Depuis 70 ans, l'huile à moteur Quaker State® est un leader des produits et du soin des automobiles des particuliers. Quaker State est l'une des marques d'huile à moteur les plus innovatrices et propose une gamme complète de produits pour répondre aux besoins de tous les moteurs. Quaker State est l'une des premières marques à avoir développé une huile à moteur à kilométrage élevé. Pour découvrir toute la gamme des produits Quaker State, visiter www.quakerstate.com.

Les produits Quaker State sont fabriqués et commercialisés par les lubrifiants Shell.

À propos des lubrifiants Shell

Le groupe Shell Lubricants/les lubrifiants Shell rassemble toutes les sociétés de la Royal Dutch Shell PLC actives dans le secteur des lubrifiants. Les filiales de Shell Lubricants sont en tête de leur industrie et produisent plus de 13% du volume de lubrifiants sur le marché mondial[a]. Elles produisent et mélangent des produits destinés aux particuliers, au secteur industriel et au transport commercial. La gamme de lubrifiants supérieurs Shell comprend Pennzoil®, Quaker State®, FormulaShell®, Shell TELLUS®, Shell RIMULA®, Shell ROTELLA® T, Shell SPIRAX® et Jiffy Lube®.

Partout dans le monde, des partenariats établis par Shell constituent un banc d'essai des technologies et produits associés aux carburants et aux lubrifiants dans des conditions routières difficiles et ce, afin de mieux les comprendre et de développer des technologies pour les voitures de sport et des particuliers. Leurs connaissances ainsi que celles d'autres partenariats permettent à Shell de répondre aux défis énergétiques de demain en apportant des solutions de mobilité efficace pour les automobilistes du monde entier.

À propos de Bluewave Energy

Bluewave est une filiales de Parkland Fuel Corporation Bluewave Energy est une filiale de la Parkland Fuel Corporation, le plus vaste détaillant indépendant national canadien de combustibles industriels, commerciaux et au détail. Avec des succursales partout au Canada, Bluewave doit son succès à l'engagement d'une équipe chevronnée. Bluewave est un distributeur autorisé des combustibles Shell et fournit mazout de chauffage, propane, combustible diésel, essence, lubrifiants, gazoil marin et mazout lourd à des particuliers et à des entreprises : fermes, bateaux de pêche, camions, et forages miniers et pétroliers. Bluewave vend, répare et finance les appareils de chauffage, de climatisation, de chauffage de l'eau et de stockage du carburant.

[a]Kline & Company, "Global Lubricants Industry 2010: Market Analysis and Assessment."

Avis à l'intention des publications

Avertissement :

Les sociétés dont Royal Dutch Shell PLC détient des placements directs ou indirects sont des entités distinctes. Dans le présent communiqué, « Shell », « Groupe Shell » et « Royal Dutch Shell » sont employés par convenance pour référer à Royal Dutch Shell PLC et à l'ensemble de ses filiales. De la même manière, « nous » et « nos » font référence à l'ensemble des filiales ou à leurs sous-traitants ou employés. Ces expressions sont aussi employées pour éviter de désigner une ou des société(s) individuellement. Dans le présent communiqué, « filiales », « filiales de Shell » et « sociétés Shell » désignent des sociétés contrôlées directement ou indirectement par Royal Dutch Shell par une majorité des droits de vote ou le droit d'exercer le contrôle. Les sociétés sur lesquelles Shell exerce une influence considérable sans les contrôler sont les « sociétés associées » ou « associés » et les sociétés sur lesquelles Shell exerce un contrôle conjoint sont les « placements comptabilisés ». Les « intérêts de Shell » est ici utilisé par convenance pour désigner une propriété directe ou indirecte (p. ex. : la participation à 24% à Woolside Petroleum Ltd.) de Shell dans une entreprise, un partenariat ou une société après l'exclusion de l'intérêt des tiers.

Le présent communiqué contient des énoncés prospectifs sur la situation financière, les résultats des activités et les entreprises de Royal Dutch Shell. Tous les énoncés n'étant pas de nature historique sont, ou doivent être présumés être, de nature prospective. Les énoncés prospectifs définissent certaines prévisions fondées sur les attentes actuelles et hypothèses acceptées par la direction tenant compte des risques connus ou inconnus ainsi que les incertitudes pouvant mener à des résultats, rendements ou événements sensiblement différents des prévisions explicites ou implicites. Sont considérés comme de nature prospective, entre autres, les énoncés portant sur l'exposition possible de la Royal Dutch Shell aux risques du marché ou ceux dénotant les attentes, croyances, estimations, prévisions hypothèses et projections de la direction. La nature prospective est exprimée par des mots et des phrases dont le sens correspond à « anticiper », « croire », « pourrait », « estimer », « attendre », « entendre » « peut », « prévoir », « objectif », « perspective », « probablement », « chercher à », « viser », « tenter », « risque », « but », et « devrait ». De nombreux facteurs peuvent se répercuter sur les activités futures de la Royal Dutch Shell et avoir des conséquences considérablement différentes de celles identifiées dans les énoncés prospectifs du présent communiqué, y compris sans limitation : la fluctuation des prix du pétrole brut et du gaz naturel; les fluctuations de la demande de produits Shell; la fluctuation monétaire; les résultats du forage et de la production; l'estimation des réserves; la perte de parts de marché et la concurrence; les risques environnementaux et matériels; les risques associés à l'identification de biens et de cibles à acquérir, ainsi que la négociation avantageuse et la conclusion d'ententes subséquentes; le risque de mener des affaires dans des pays en développement et les pays assujettis à des sanctions internationales; le climat légal, fiscal et de réglementation dans les pays y compris la possibilité de contentieux et de mesures de réglementation liés aux changements climatiques; les conditions économiques et financières sur les marchés des pays et des régions; les risques politiques, y compris les risques d'expropriation et de renégociation des conditions des contrats avec les agences gouvernementales, les délais ou les progrès de l'approbation des projets et les délais de remboursement des frais partagés et des modifications des conditions commerciales. Tous les énoncés prospectifs du présent communiqué sont entièrement et explicitement visés par les énoncés contenus ou identifiés dans le présent avertissement. Le lecteur doit s'abstenir de se fier indûment aux énoncés prospectifs. D'autres facteurs pouvant affecter les résultats réels se trouvent dans le document 20-F de la Royal Dutch Shell pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012 (www.shell.com/investor ou www.sec.gov). Ces facteurs doivent aussi être pris en considération par le lecteur. Tous les énoncés prospectifs sont faits exclusivement en date du présent communiqué, en l'occurrence le 20 décembre 2013. Ni la Royal Dutch Shell ni aucune ne ses filiales n'a aucune obligation de mettre à jour publiquement ou de réviser aucun énoncé prospectif d'après un nouveau renseignement, des nouveaux développements ou d'autres éléments de fait. En raison de ces risques, les résultats pourraient être considérablement différents des prévisions explicites ou implicites contenues dans le présent communiqué. Aucune garantie n'est faite sur le reversement de dividendes égaux ou supérieurs à ceux identifiés dans le présent communiqué, ni sur le versement d'aucun dividende.

La Securities and Exchange Commission (SEC) des Etats-Unis autorise les pétrolières et gazières, dans les documents qu'elles déposent auprès de la SEC, à déclarer uniquement les réserves prouvées, par la production réelle ou d'essais des couches concluants, comme pouvant être productives économiquement et légalement dans les conditions économiques et d'exploitation actuelles. Le présent communiqué peut contenir certains termes que les recommandations de la SEC nous interdisent strictement d'utiliser dans les documents officiels qui lui sont adressés, comme notamment les termes "réserves potentielles" ou "ressources". Les investisseurs des États-Unis sont fortement encourages à prendre connaissance de l'énoncé de notre document 20-F, dossier 1-32575, disponible sur le site Web de la SEC ou commandées auprès de cette dernière en appelant le 1-800-SEC-0330.

CONTACT : John Gramuglia, Coyne Public Relations, jgramuglia@coynepr.com Shell Lubricants jgramuglia@coynepr.com, +1 973 588-2000 ou Shell Lubricants, Ligne médias Shell, +1 713 241-4544